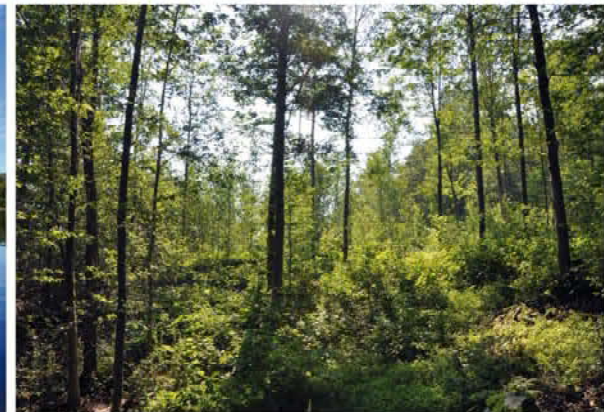
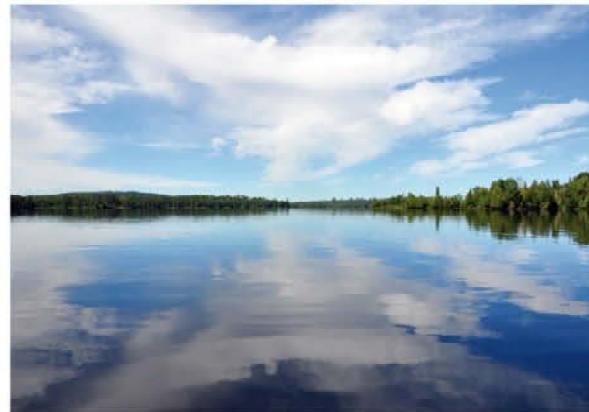




Proposition de sept réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique en Abitibi- Témiscamingue



Première partie de l'audience publique

Val-d'Or, Ville-Marie et Gatineau

Novembre 2012

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



Plan de la présentation

1. Contexte de création des aires protégées et définitions
2. État du réseau au Québec et en Abitibi-Témiscamingue
3. Orientations régionales
4. Processus de création
5. Concept de réserve aquatique et de biodiversité
6. Les réserves en consultation
7. Régime des activités
8. Conclusion



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec 



1. Contexte

- Ancienne cible gouvernementale atteinte au printemps 2009 (8 %);
- Un portrait du réseau (2002-2009) a ensuite été réalisé et rendu public en mai 2010, afin d'évaluer la qualité du réseau d'aires protégées du Québec;
- Le 20 avril 2011, le gouvernement a adopté de nouvelles orientations stratégiques dont l'objectif est de protéger 12% du Québec d'ici 2015 :
 - Compléter la représentativité du réseau (écosystèmes non représentés, vieilles forêts, forêts matures, milieux naturels peu fragmentés, espèces menacées ou vulnérables, etc.);
 - Consolider le réseau en améliorant l'efficacité des aires protégées existantes;
 - Assurer une participation des milieux régionaux.



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec





1. Contexte

- Pourquoi créer des aires protégées?
 - Pour protéger les écosystèmes de même que les espèces animales et végétales, qu'elles soient rares ou communes;
 - Pour garder des lieux de loisir dans leur état naturel, donc des paysages de qualité, et offrir des possibilités de diversification économique en lien avec le plein air;
 - Pour la certification environnementale des entreprises forestières = accès au marché;
 - Pour un développement plus durable du territoire, donc pour que les générations futures puissent profiter de milieux naturels de qualité.



1. Contexte

Définition d'une aire protégée :

- ✓ Un milieu terrestre ou aquatique géographiquement délimité;
- ✓ Possédant un encadrement juridique et administratif;
- ✓ Visant spécifiquement à assurer la protection :
 - ❖ de la diversité biologique;
 - ❖ des ressources naturelles et culturelles associées.



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec 



1. Contexte

Désignations reconnues

Terre publique (21)

- Parc de la Commission de la capitale nationale (Fédéral)
- Parc et lieu historique national du Canada (Fédéral)
- Parc national et réserve de parc national du Canada (Fédéral)
- Refuge d'oiseaux migrateurs (Fédéral)
- Réserve national de faune (Fédéral)
- Écosystème forestier exceptionnel (MRN)
- Habitat faunique (MDDEFP)
- Refuge faunique (MDDEFP)
- Parc national du Québec (MDDEFP)
- Réserve de parc national du Québec (MDDEFP)
- Réserve aquatique et aquatique projetée (MDDEFP)
- Réserve de biodiversité et de biodiversité projetée (MDDEFP)
- Réserve écologique et écologique projetée (MDDEFP)
- Réserve de territoire pour fin d'aire protégée (MDDEFP)
- Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable (MDDEFP)
- Paysage humanisé et paysage humanisé projetée (MDDEFP)
- Milieu marin protégé (Fédéral, MDDEFP)

Terre privée (2)

- Réserve naturelle reconnue (MDDEFP)
- Milieu naturel de conservation volontaire (ONG, association)



2. État du réseau

Le réseau d'aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue (2012)

- 424 aires protégées
- 6,98 % de la région
- La plupart des grandes aires protégées ont un statut de protection provisoire

Outaouais (2012)

- 6,55 % de la région

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

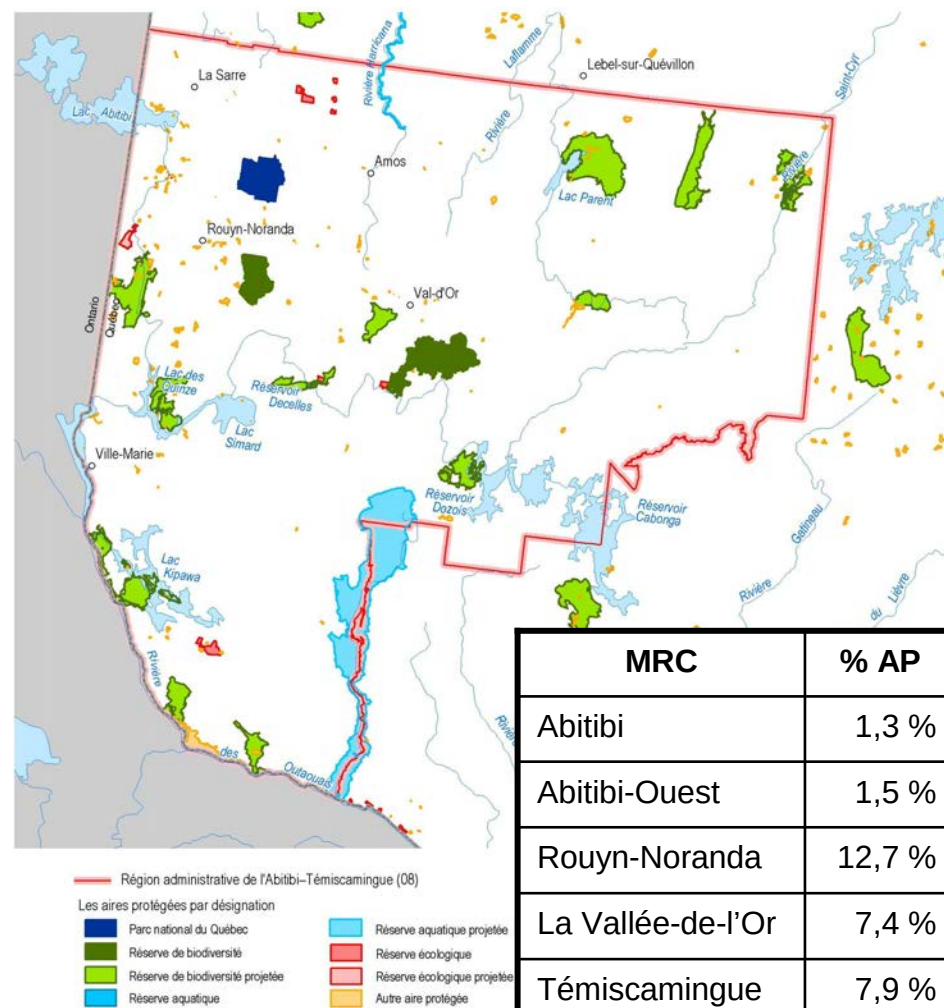
Québec





2. État du réseau

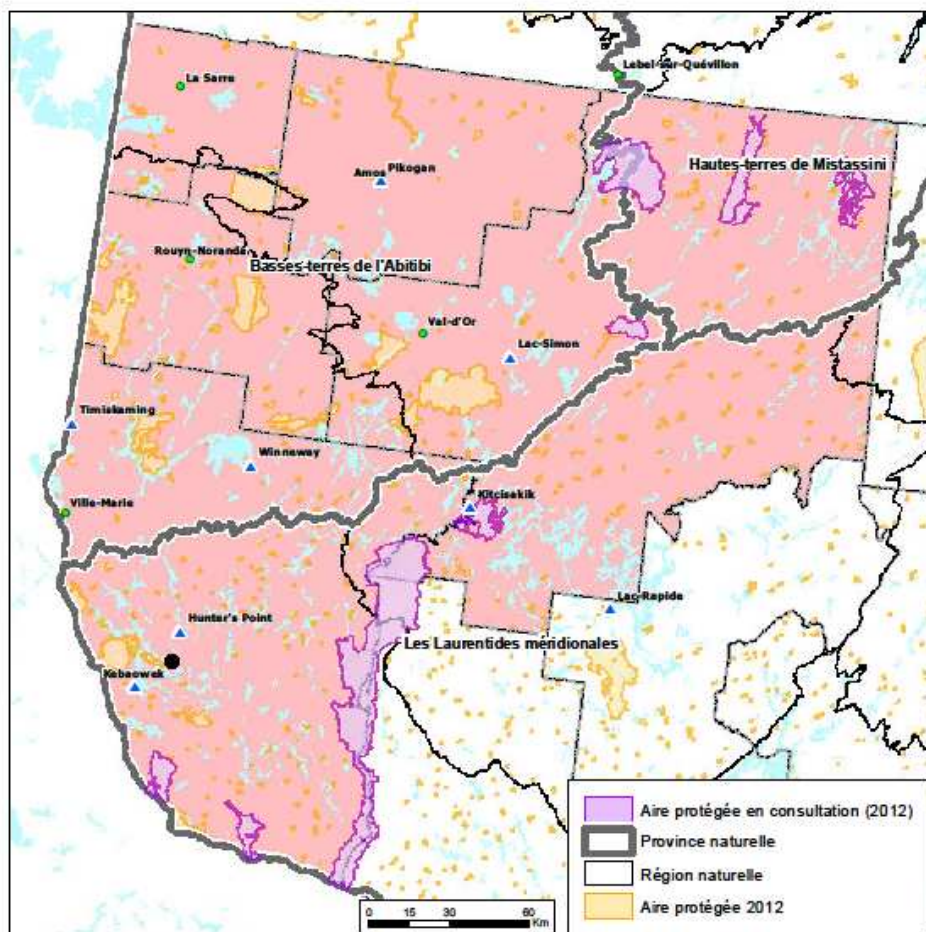
Type d'aire protégée en Abitibi-Témiscamingue	Nombre	Superficie (km ²)
Réserve de biodiversité projetée	12	2 004,7
Réserve aquatique projetée	2	869,4
Réserve de biodiversité	2	622,9
Refuge biologique	284	463,2
Parc national	1	262,3
Aire de confinement du cerf de Virginie	2	89,3
Réserve écologique	8	71,9
Forêt ancienne	27	40,3
Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	40	34,6
Réserve écologique projetée	1	24,1
Habitat du rat musqué	12	10,5
Héronnière (aire de nidification et bande de protection 0-200 m)	17	5,0
Réserve naturelle reconnue	1	3,0
Forêt rare	8	2,1
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	1	0,0
Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île	6	0,0
Total	424	4 515,3



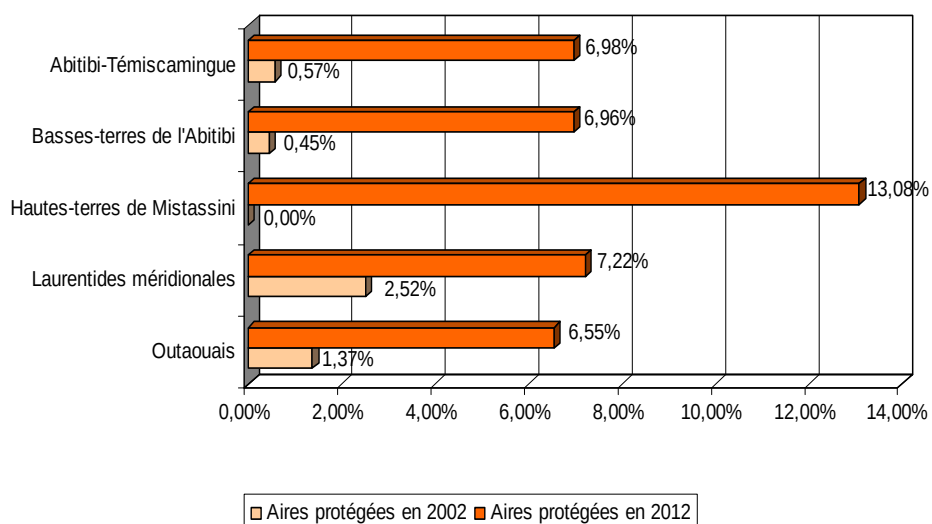


2. État du réseau

Évolution régional du réseau d'aires protégées de 2002 à 2012



Proportion d'aires protégées (%)



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



3. Orientations régionales

Orientations stratégiques du Québec

- Atteindre une superficie en aires protégées équivalant à 12 %
- Représentativité :
 - Écosystèmes et éléments physiques ou biologiques manquants
 - Meilleure représentation des massifs de vieilles forêts
 - Protection plus efficace des habitats d'espèces menacées ou vulnérables
 - Solutions de conservation adaptées au milieu privé
- Consolidation du réseau :
 - Amélioration des limites d'aires protégées existantes
 - Meilleure connectivité (dans un contexte d'aménagement du territoire)
 - Gestion des aires protégées

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec 



3. Orientations régionales

L'analyse de carence écorégionale (portrait des aires protégées)

Basée sur des limites écologiques – régions naturelles du Cadre écologique de référence

Variables comptabilisées (celles disponibles pour toute la moitié sud du Québec) :

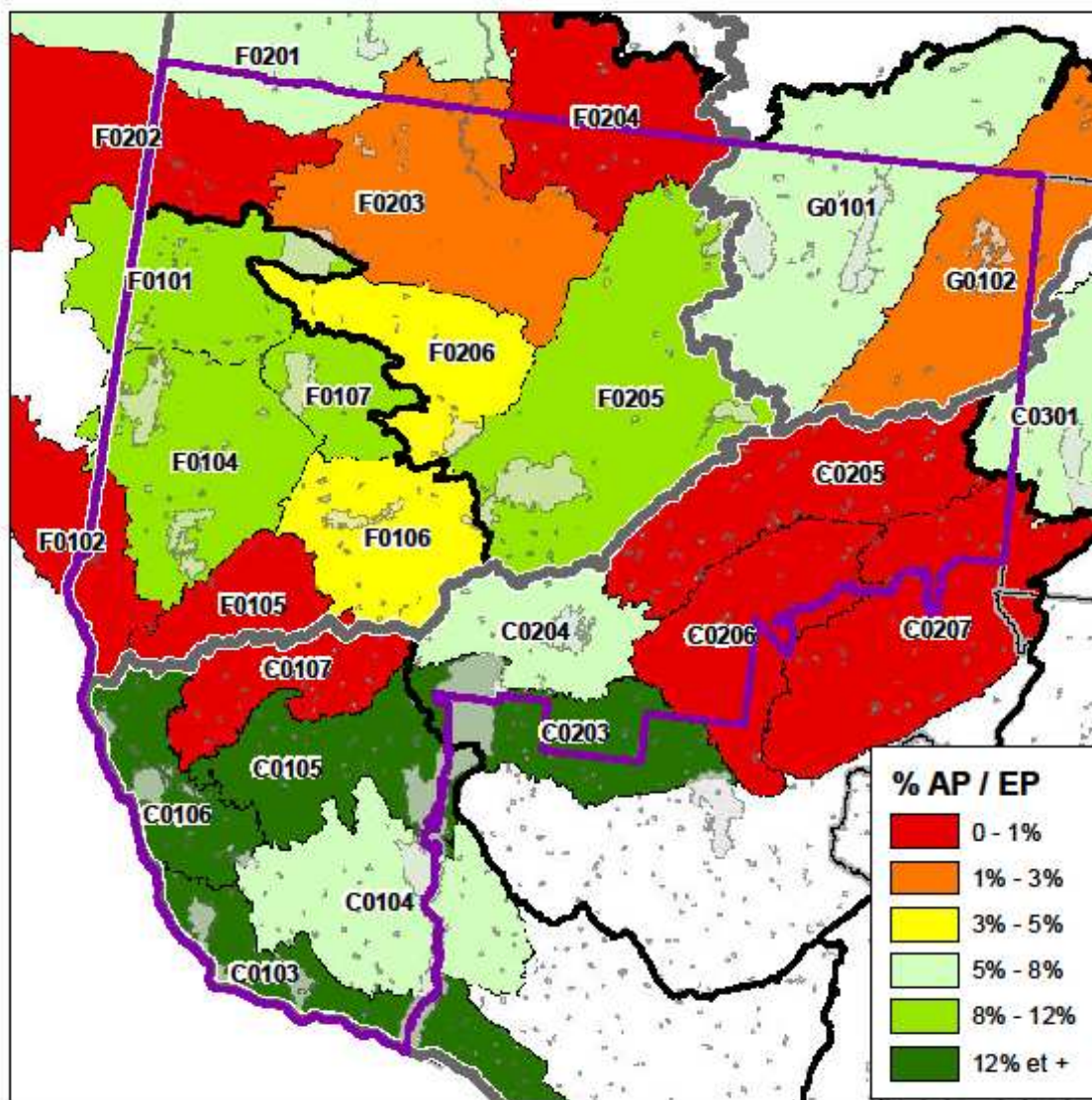
- Forme de terrain
- Type de dépôts de surface
- Type de végétation potentielle
- Présence de vieilles forêts
- Type de milieu humide
- Présence d'espèces menacées ou vulnérables

Autres variables pertinentes (empreinte humaine, dimension des aires protégées, essence et âge des peuplements forestiers, type de couvert, etc.)

Autres données territoriales (terre privée, titre minier, UAF, etc.)



Analyse de carence



3. Orientations régionales

Forces du réseau régional

- Représentation assez équilibrée des types de milieux physiques
- Bonne proportion de vieilles forêts protégées dans le Témiscamingue
- Bon équilibre dans la protection des divers types de végétation potentielle

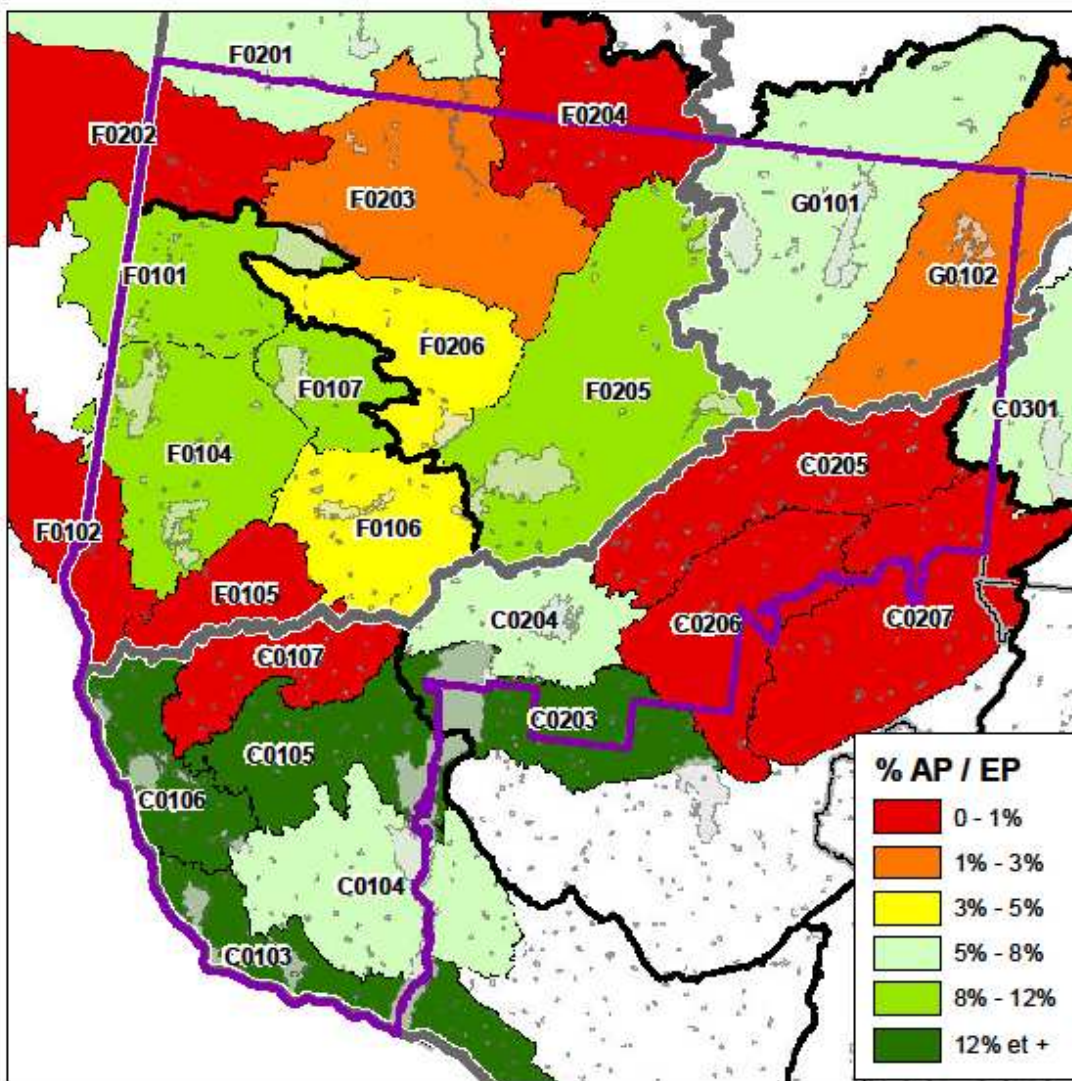
Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec





Analyse de carence



3. Orientations régionales

Faiblesses du réseau régional

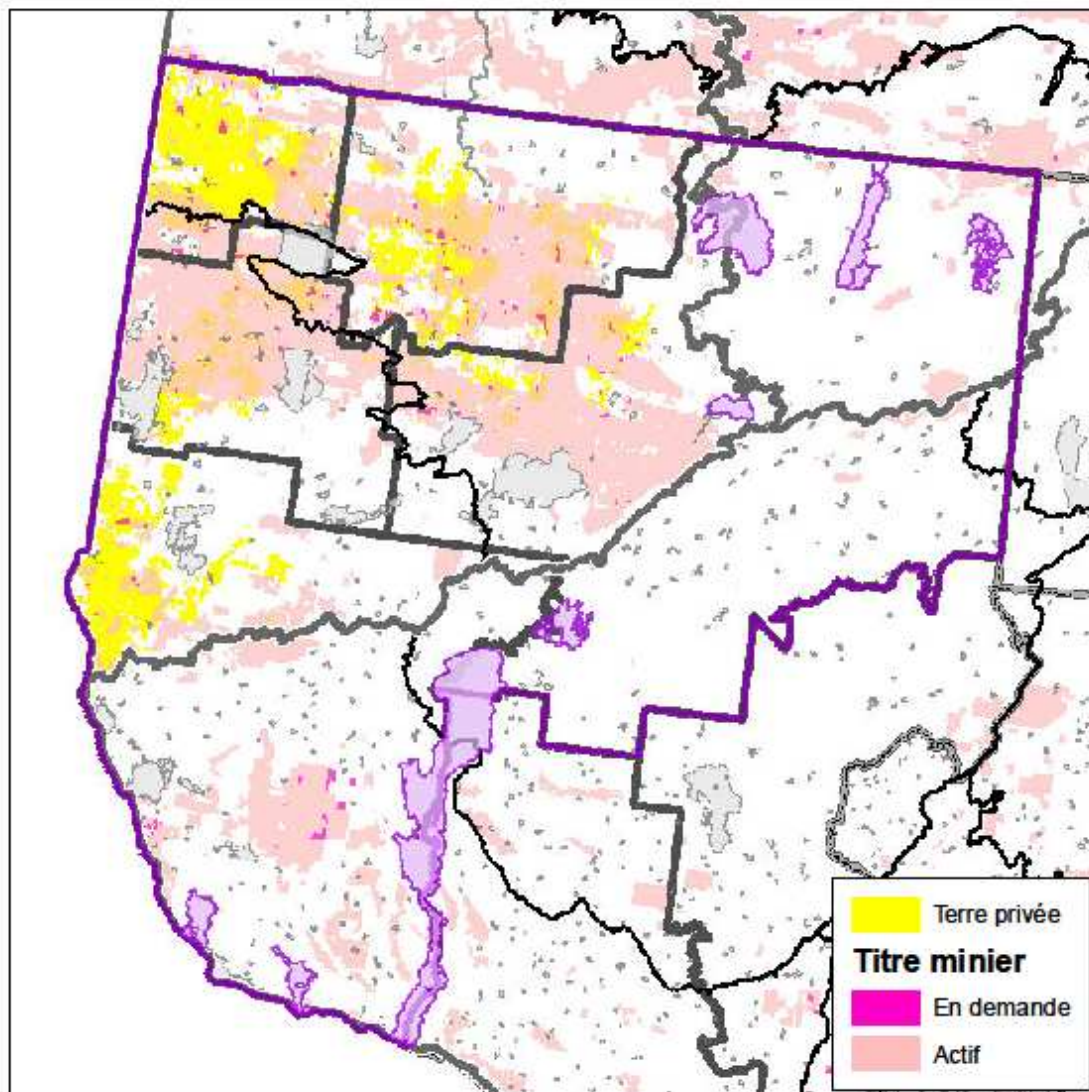
- Répartition non équilibrée des aires protégées, par MRC, par UAF et par ensemble physiographique
- Absence ou très faible proportion d'aires protégées dans plusieurs secteurs
- Configuration de plusieurs aires protégées à améliorer
- Empreinte humaine élevée pour les aires protégées situées dans le triangle Ville-Marie – Rouyn-Noranda – Val-d'Or
- Pour la moitié nord de la région : sous-représentation des vieilles forêts, des forêts matures et des forêts peu fragmentées

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



3. Orientations régionales



Contraintes à la conservation

Titres miniers : 24,7 % de la région

Potentiels miniers

Terres privées : 8,2 % de la région

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

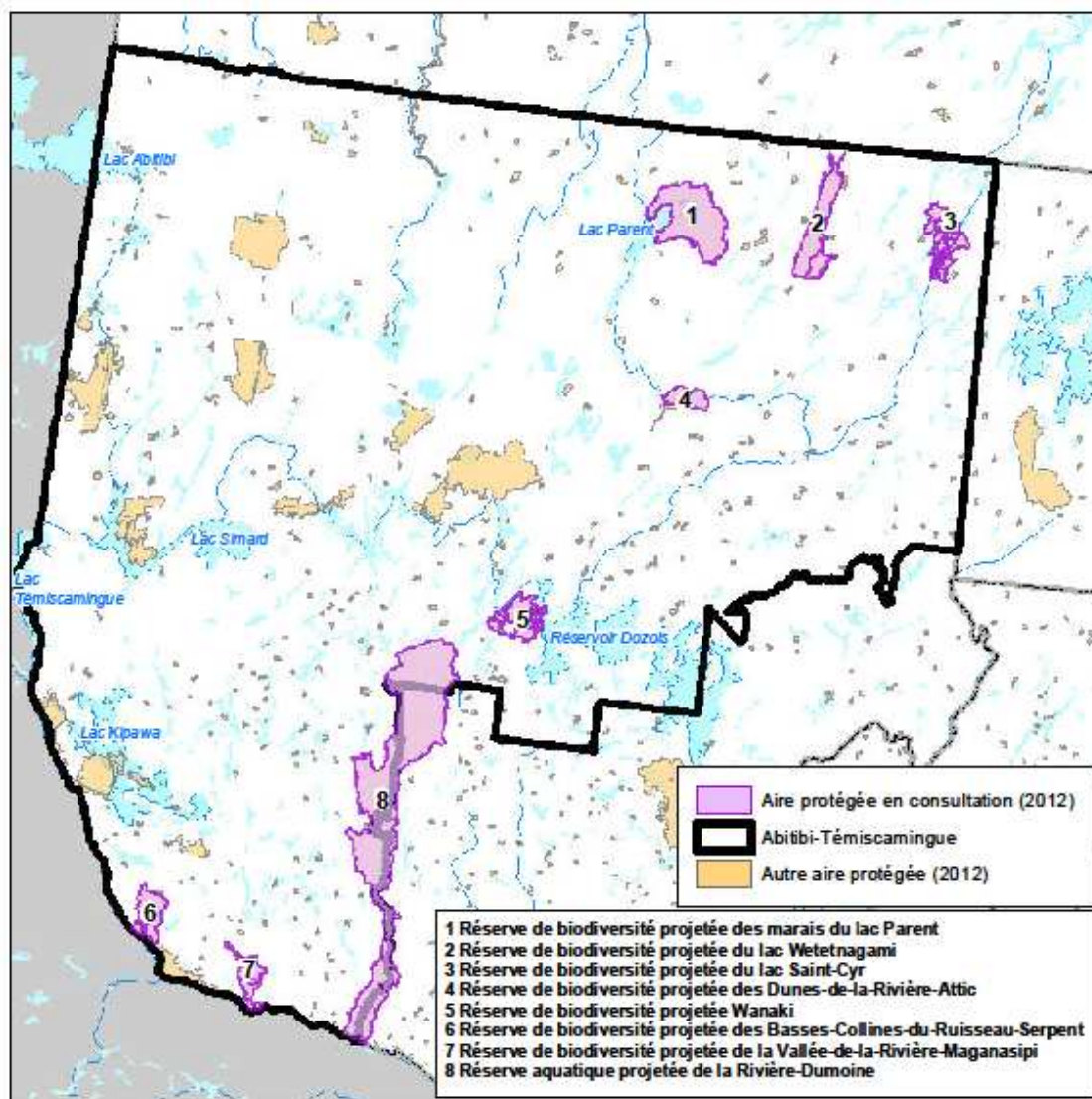
Québec





4. Processus de création

Réserves en consultation en
Abitibi-Témiscamingue



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



4. Processus de création

Aire protégée projetée	Date de création	Statut définitif visé	Consultation publique	Statut permanent
<i>Réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine</i>	Juillet 2004	Réserve de biodiversité	Printemps 2007	2013
<i>Réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze</i>	Juillet 2004	Réserve de biodiversité	Printemps 2007	2013
<i>Réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles</i>	Juillet 2004	Réserve de biodiversité	Printemps 2007	2013
<i>Réserve de biodiversité projetée du lac Opasatica</i>	Juillet 2004	Réserve de biodiversité	Printemps 2007	2013
Réserve aquatique projetée de la Haute-Harricana	Juillet 2004	Réserve aquatique	À venir	À venir
Réserve de biodiversité projetée des marais du lac Parent	Juillet 2004	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir
Réserve de biodiversité projetée du lac Wetetnagami	Septembre 2005	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir
Réserve de biodiversité projetée du lac Saint-Cyr	Septembre 2005	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir
Réserve de biodiversité projetée d'Opémican	Mars 2007	Parc national	Juin 2012	À venir
Réserve de biodiversité projetée des Dunes-de-la-Rivière-Attic	Mars 2007	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir
Réserve de biodiversité projetée de la Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi	Juin 2008	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir
Réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine	Juin 2008	Réserve aquatique	Actuelle	À venir
Réserve de biodiversité projetée Wanaki	Juin 2008	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir
Réserve de biodiversité projetée des Basses-Collines-du-Ruisseau-Serpent	Juin 2008	Réserve de biodiversité	Actuelle	À venir



4. Processus de création

Ateliers d'information

Analyse multicritère

Analyse des impacts économiques

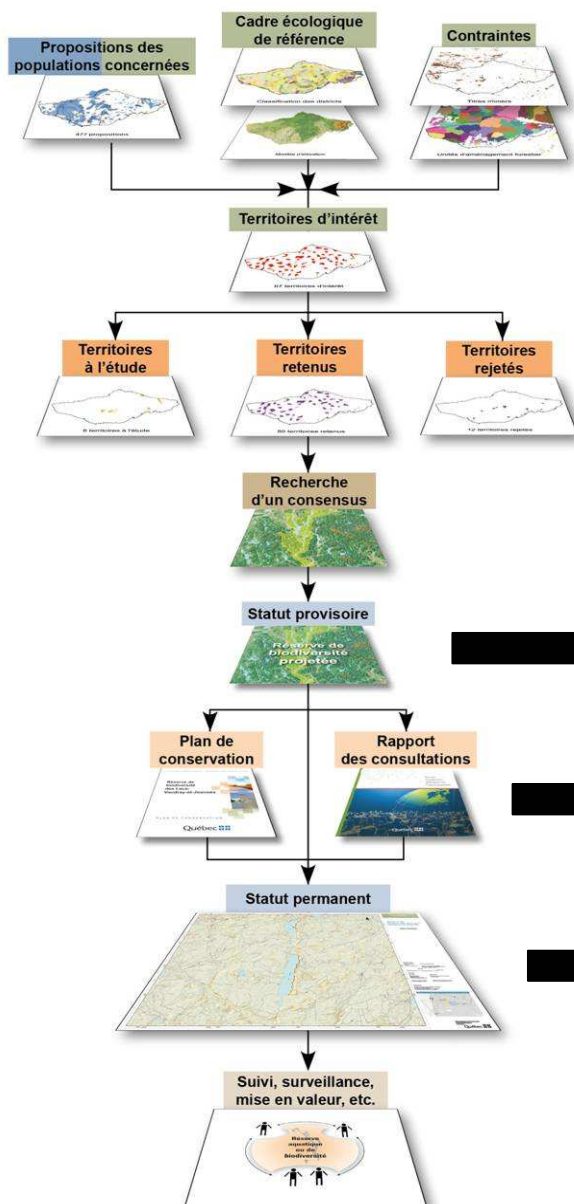
Rencontre des détenteurs de droits et autres acteurs (CRÉ, Autochtones, ONG de conservation)

Décision gouvernementale

Consultation du public
- Ateliers préparatoires
- Audience du BAPE

Décision gouvernementale

Gestion



Réserve de biodiversité projetée ou
réserve aquatique projetée

Étape actuelle

Réserve de biodiversité ou aquatique
(statut permanent)

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec





4. Processus de création

Échanges avec les intervenants régionaux

Séance d'information (2002) – provinces naturelles F et G

Tournée d'information (2005) – province naturelle C

Réception de propositions citoyennes (2002 à 2008)

Des rencontres avec le MRN et les industriels forestiers concernés par les projets (2004 à 2008)

Consultation écrite des CRÉ, des MRC et des communautés autochtones (2007) – province naturelle C

À partir de 2010 :

Nouvelle façon de faire avec des ateliers préparatoires à l'audience publique :

- Ateliers avec les Tables GIRT (juin et novembre 2010, février, avril et mai 2011)
- Rencontre des communautés autochtones (juin et novembre 2010 et février 2011)

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec 



5. Concept

Qu'est-ce qu'une réserve de biodiversité et une réserve aquatique ?

Une aire protégée qui assure la protection de la biodiversité en interdisant les activités industrielles d'exploitation des ressources tout en permettant le maintien des activités récréotouristiques.

Emphase

Réserve de biodiversité : Composantes terrestres

Réserve aquatique : Composantes aquatiques

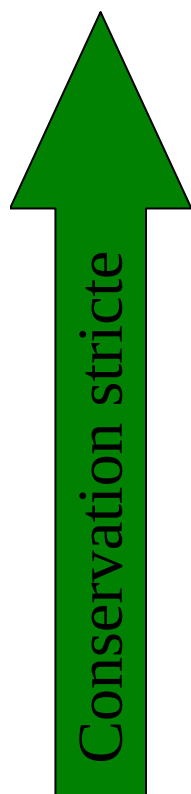
Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec 



5. Concept

Catégories d'aires protégées de l'UICN



Catégorie UICN*	Objectif	Statut au Québec
Ia	science et protection de la nature	Réserve écologique
Ib	protection des ressources sauvages	-
II	protection des écosystèmes et récréation	Parc national du Québec
III	préserver des éléments naturels spécifiques	Réserve aquatique et de biodiversité
IV	conservation par l'aménagement	Aire de confinement du cerf de Virginie
V	conservation de paysages terrestres ou marins	Paysage humanisé
VI	utilisation durable des écosystèmes naturels	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques

*UICN: Union international pour la conservation de la nature (UNESCO)

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec





Régime général des activités

5. Concept

Activité	Exemple comparatif		
	Réserve écologique (UICN Ia)	Parc national (UICN II)	Réserve de biodiversité Réserve aquatique (UICN III)
Recherche et Éducation	<i>Permise</i>	<i>Permise</i>	<i>Permise</i>
Randonnées et récréation	<i>Interdites</i>	<i>Permises</i>	<i>Permises</i>
Pêche	<i>Interdite</i>	<i>Permise*</i>	<i>Permise</i>
Chasse	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>	<i>Permise</i>
Piégeage	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Permis</i>
VTT, motoneige	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Permis</i>
Villégiature existante	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Maintenue</i>
Nouveau bail de villégiature	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>
Activité minière	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>
Barrage hydro-électrique	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>
Coupe forestière	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>

* Contrôlé par la SÉPAQ



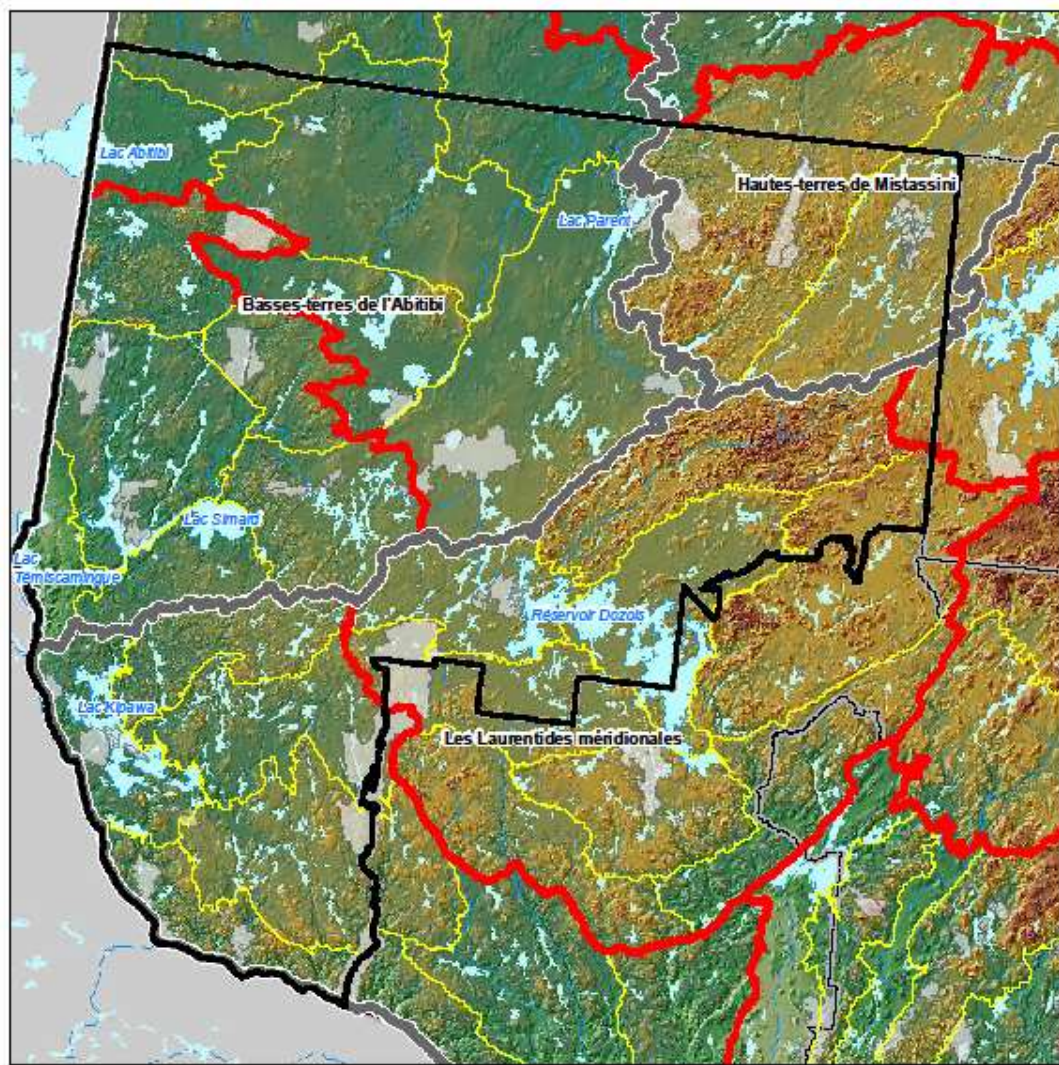
6. Réserves en consultation

Objectifs des 7 réserves de biodiversité
et de la réserve aquatique

Protéger des échantillons représentatifs
du milieu physique des écosystèmes en
fonction du cadre écologique de
référence

Découpage écologique :

- 1) Province naturelle
- 2) Région naturelle
- 3) Ensemble physiographique
- 4) etc.



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



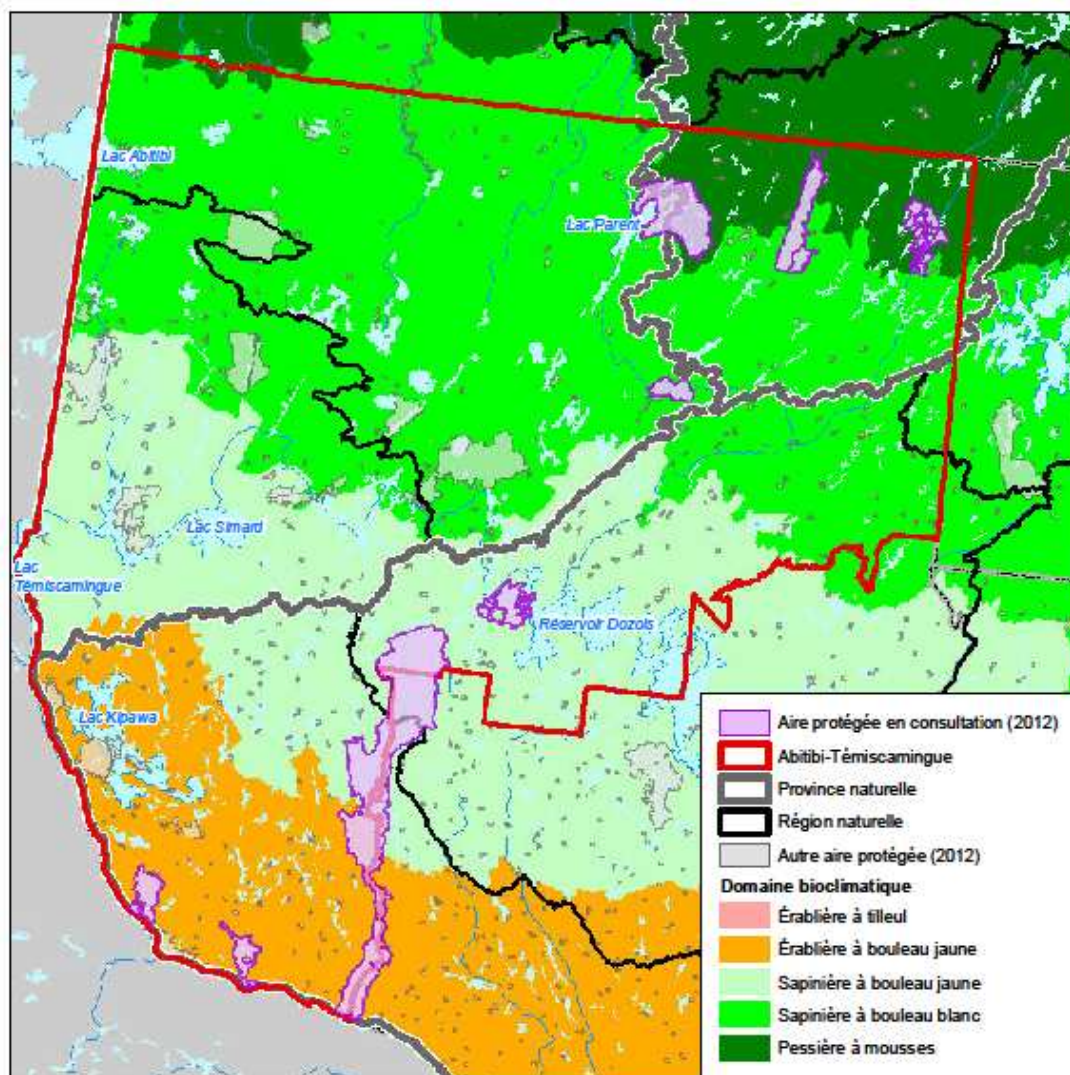


6. Réserves en consultation

Objectifs des 7 réserves de biodiversité et de la réserve aquatique

Protéger des échantillons représentatifs de la diversité des éléments biologiques :

- Types de couvert végétal (forêts, tourbières, landes, etc.)
- Types de forêts (pessières, sapinières, pinèdes, bétulaies jaunes, etc.)
- Végétation potentielle et réelle
- Forêts d'âges variés, dont les vieilles forêts



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



6. Réserves en consultation

Tenir compte de l'occupation et de l'utilisation du territoire et des activités récréatives

Villégiature

Chasse

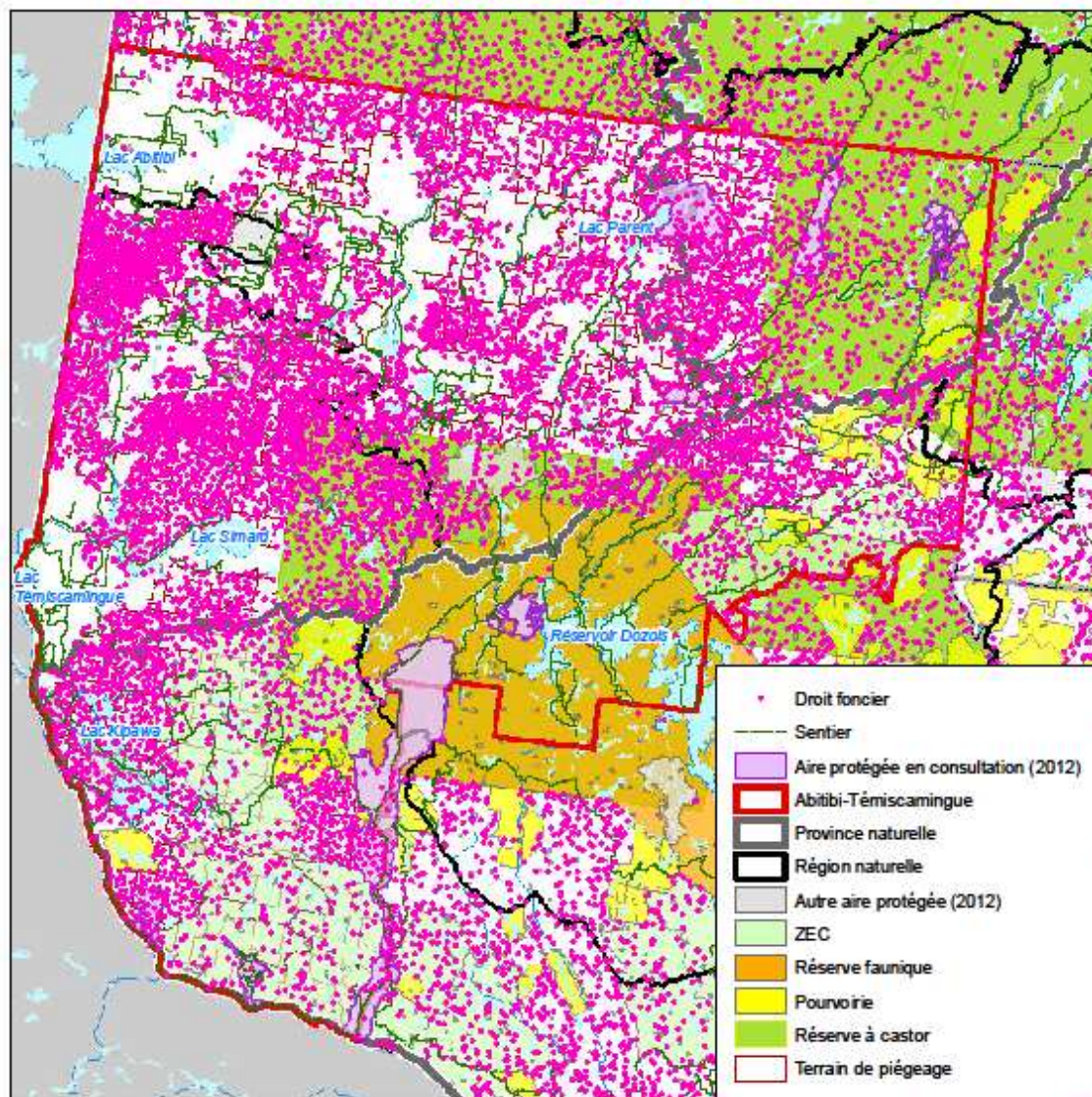
Pêche

Piégeage

Territoire faunique structuré

Réserve de castor

Sentiers



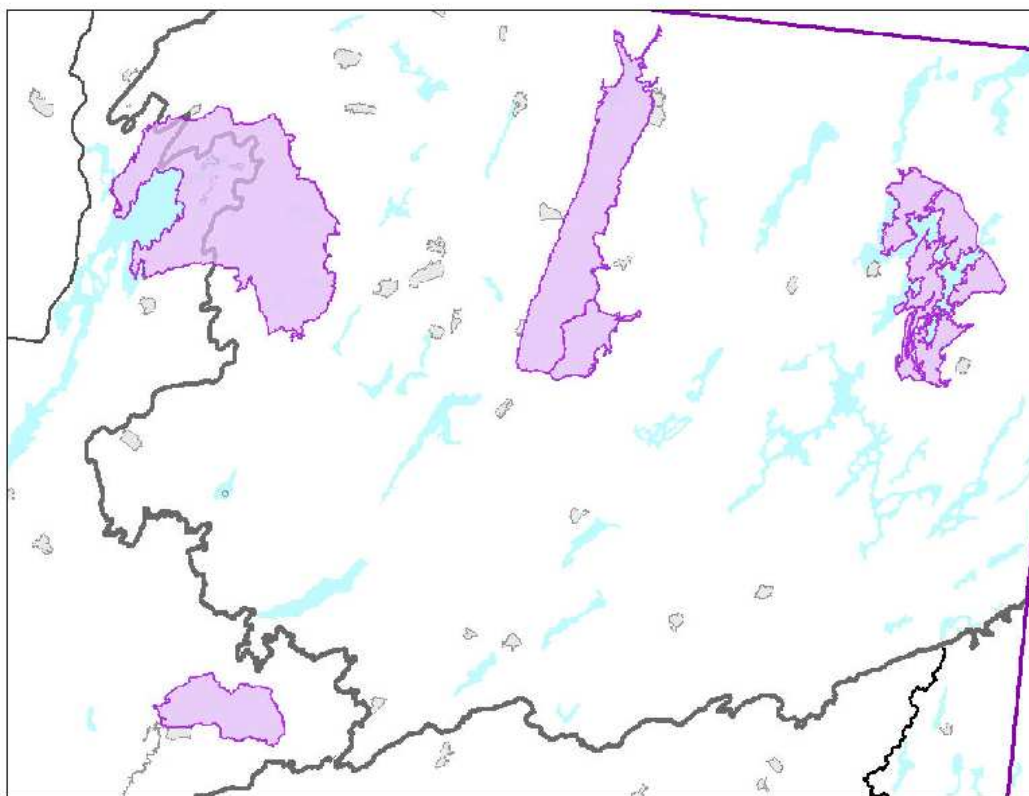
Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec



6. Réserves en consultation

Les 4 réserves à Senneterre



Dunes-de-la-Rivière-Attic : 77 km²

Type de milieu physique rare (dunes)

Certains secteurs perturbés, dont les dunes

Diversifié mais de petite superficie

Marais du lac Parent : 403 km²

Protection des marais, habitat important pour l'avifaune

Importance de maximiser la protection des unités de drainage

Lac Wetetnagami : 234 km²

Territoire représentatif des divers types physiographiques et forestiers

Plusieurs secteurs en régénération

Maximiser la protection des lacs

Lac Saint-Cyr : 143 km²

Témoigne de certains phénomènes du Quaternaire

Manque d'intégrité écologique

Contraintes à une configuration pertinente

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

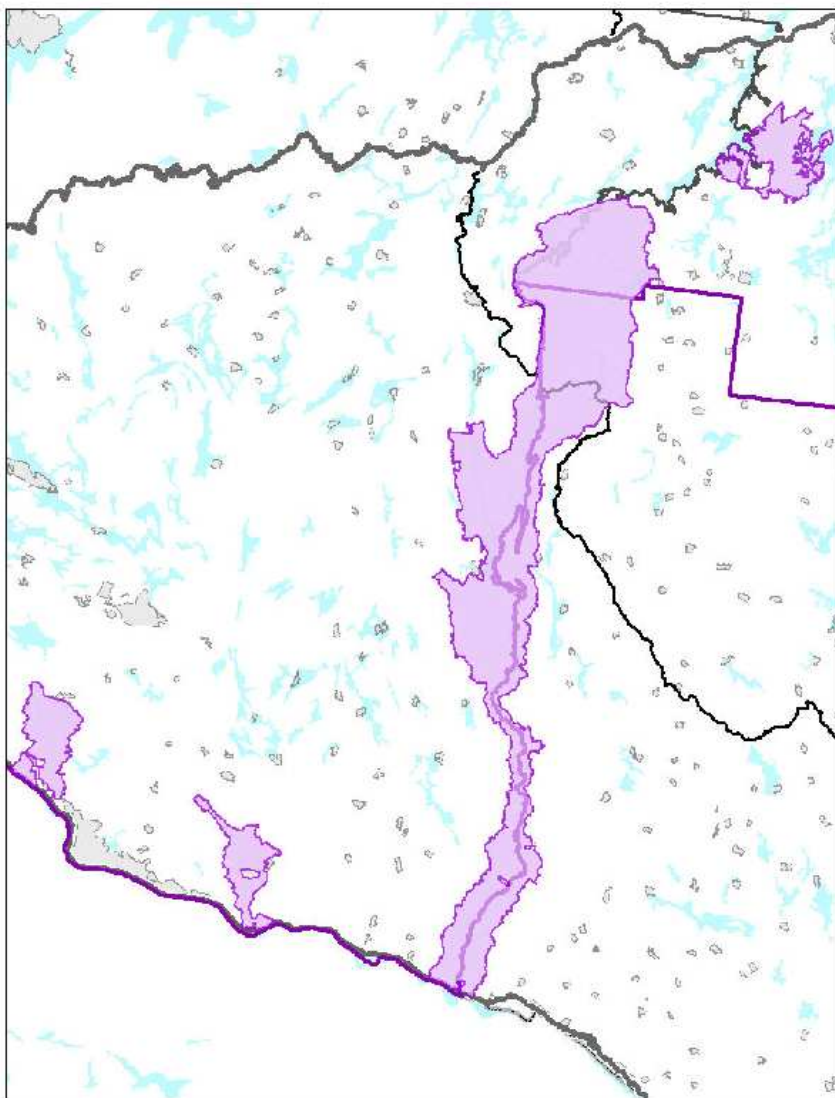
Québec





Les 4 réserves du sud

6. Réserves en consultation



Wanaki : 138 km²

Territoire d'appartenance autochtone (Kitcisakik)

Intérêt culturel-naturel

En régénération et à reconfigurer

Basses-Collines-du-Ruisseau-Serpent : 112 km²

Forêt d'intérêt (feuillus matures, prucheraies)

Vestiges historiques

Petite superficie → basses collines mal représentées

Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi : 90 km²

Forêt d'intérêt (feuillus matures et vieilles forêts)

Petite superficie et à reconfigurer (bassin versant, basses collines)

Rivière-Dumoine : 1445 km²

Rivière de grand intérêt récréotouristique

Paysage remarquable et qualité forestière

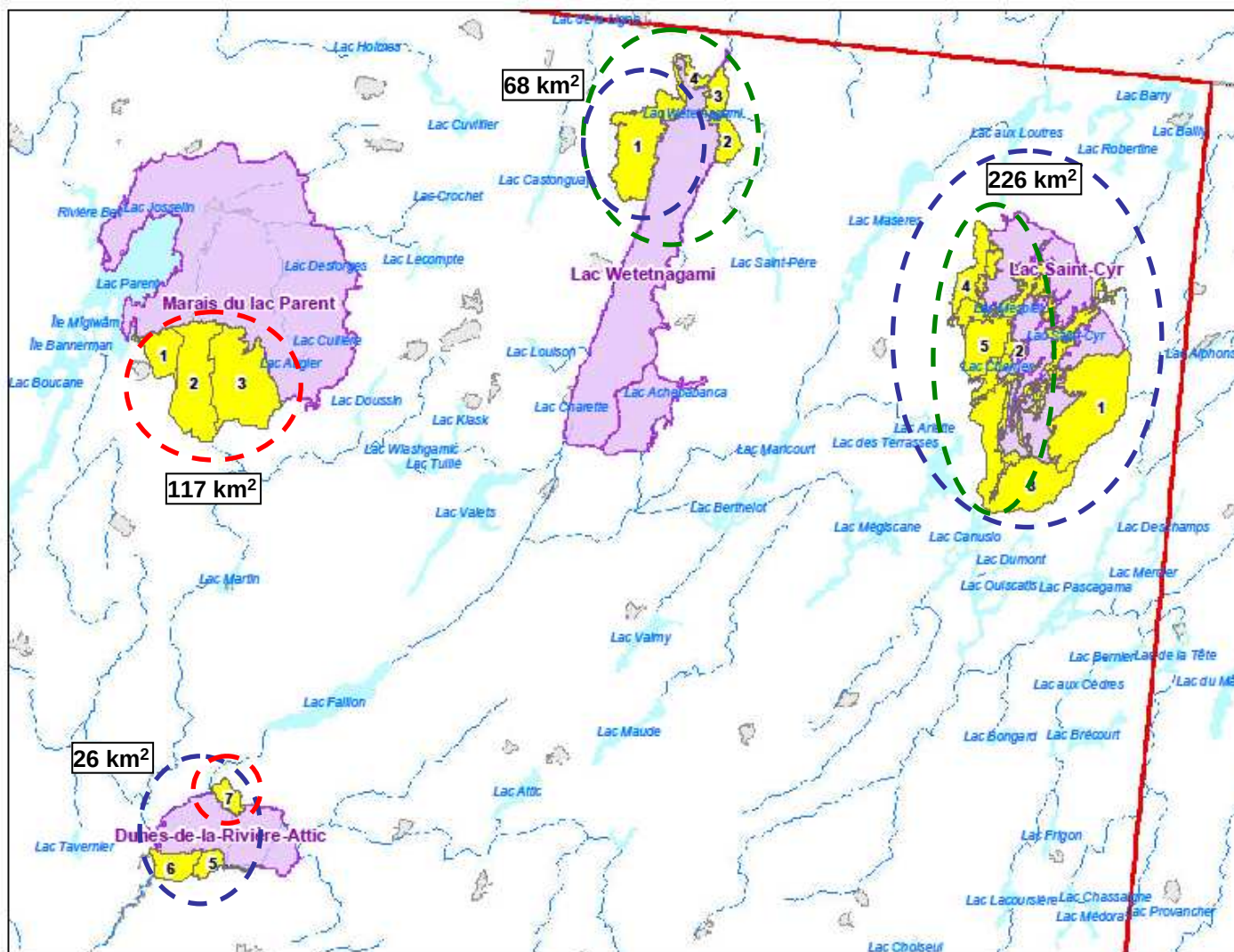
Approche par bassin versant

À reconfigurer



6. Réserves en consultation

Agrandissements potentiels



 Bassin versant

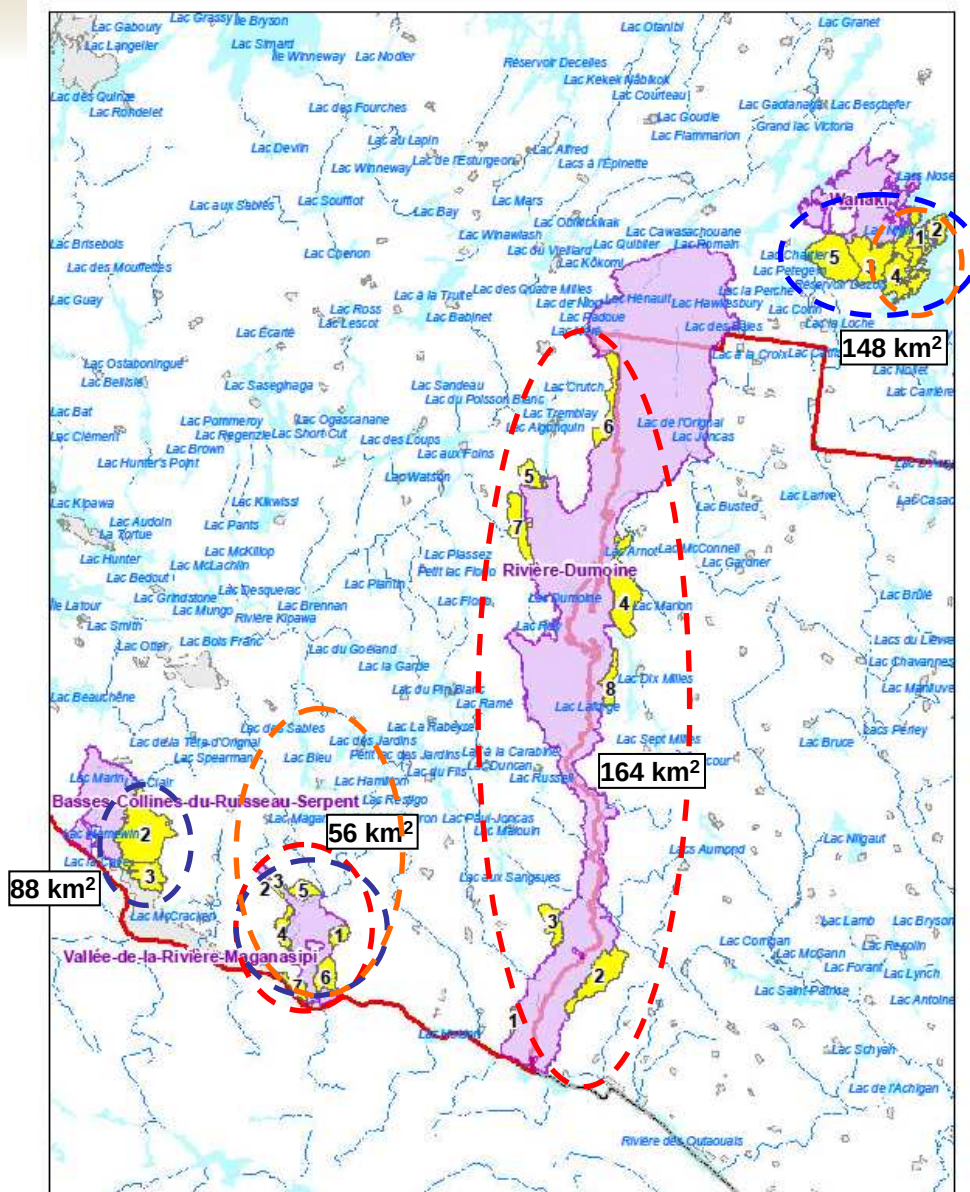
 Meilleur noyau
de conservation

 Protection paysage



6. Réserves en consultation

Agrandissements potentiels



Bassin versant



Autochtone



Meilleur noyau
de conservation



Protection paysage



7. Gestion

Régime général des activités dans les réserves aquatiques et de biodiversité projetées

Les activités interdites :

- Aménagement forestier
- Exploration et exploitation minières, gazières ou pétrolières
- Exploitation des forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie

Les activités permises :

- La villégiature existante
- L'entretien des infrastructures
- Les activités récréatives
- La libre circulation (quad, motoneige, randonnée)
- La chasse, la pêche et le piégeage
- Les activités traditionnelles autochtones



7. Gestion

Régime général des activités dans les réserves aquatiques et de biodiversité projetées

Les activités sujettes à autorisation :

- La coupe de bois à des fins domestiques (ex. bois de chauffage)
- Les activités commerciales (sauf celles prévues)
- La construction de toute nouvelle infrastructure (bâtiment, chemin, sentier, etc.)
- Lesensemencements de poissons (via une entente)
- ...



7. Gestion

Trois principes :

- Une gestion écosystémique :

Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes tout en permettant la pratique d'activités compatibles

- Une gestion régionalisée et participative :

Participation des acteurs régionaux et locaux concernés à la gestion et ouverture à des partenariats de gestion et à la création de comités de gestion

- Une gestion minimale :

- Signalisation
- Surveillance et contrôle
- Autorisation
- Élaboration d'un plan d'action
- Partenariat de gestion
- Suivi



8. Conclusion

Les 8 aires protégées :

- ✓ Protègent des territoires représentatifs de la biodiversité de l'Abitibi-Témiscamingue
- ✓ Protègent des écosystèmes représentatifs, rares ou de grand intérêt
- ✓ Contribuent au maintien de vieilles forêts au sein des forêts aménagées
- ✓ Répondent à certaines demandes sociales
- ✓ Constituent des potentiels de mise en valeur récréotouristiques
- ✓ Présentent des limites qui divergent avec celles des écosystèmes et pourraient être améliorées



8. Conclusion

Réseau d'aires protégées représentatif c'est :

- Un élément important d'une stratégie de conservation de la biodiversité, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- Composante d'une stratégie d'aménagement durable des forêts
 - Composante de la certification forestière du Forest Stewardship Council (FSC) et avantage économique (maintien ou accroissement de la compétitivité)
- Échantillon de tous les écosystèmes et témoin à long terme de leur évolution avec un minimum d'influence humaine
- Permet de maximiser l'ensemble des services écologiques rendus par les écosystèmes et la biodiversité

Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs

Québec 



Merci !

